

sous la direction de

Denis-Constant Martin

L'identité en jeux

Pouvoirs, identifications, mobilisations



Recherches internationales

KARTHALA

sous la direction de

Denis-Constant Martin

L'identité en jeux

Pouvoirs, identifications, mobilisations

Ce que l'on nomme « identité » est devenu un thème central du débat politique et des affrontements idéologiques dans un grand nombre de sociétés contemporaines. Cet ouvrage s'efforce de comprendre ce dont il est en réalité question lorsque le thème de l'identité, nationale ou autre, est mis en avant. L'introduction, tirant les leçons d'une vaste littérature, montre que l'« identité » est toujours le résultat d'une construction sociale aboutissant à la production de récits qui utilisent les ressources de la mémoire, de l'espace et de la culture. Elle est élaborée pour permettre de placer dans une tonalité affective, susceptible de réunir, par-delà la diversité des intérêts, des citoyens que des entrepreneurs cherchent à mobiliser en vue d'actions politiques de natures très diverses.

L'« identité » étant fluctuante et plurielle, les identifications possibles étant toujours multiples, pour lui conférer une efficace politique, il convient de la configurer, ce à quoi s'emploient des penseurs et des leaders politiques, sans toujours y réussir. Selon les situations, les configurations identitaires proposées aux citoyens sont plus ou moins bien reçues, plus ou moins longtemps acceptées : elles affectent plus ou moins les attitudes et comportements politiques. Les études de cas montrent la diversité des modes de configuration des « identités » en politique, la variété des usages qui en sont faits et la complexité des effets que ces usages ont dans les sociétés étudiées (France, Italie, Hongrie, Roumanie, Russie, Liban, Inde, États-Unis).

Recherches internationales

Une collection du  SciencesPo.

 CERI
CNRS

dirigée par Jean-François Bayart

« Recherches internationales » est une collection du CERI, dirigée par Jean-François Bayart.

Elle accueille des essais traitant des mutations du système international et des sociétés politiques, à l'heure de la globalisation. Elle met l'accent sur la donnée fondamentale de notre temps : l'interface entre les relations internationales ou transnationales et les processus internes des sociétés politiques, que peut symboliser le fameux ruban de Möbius. Elle propose des analyses inédites et rigoureuses, intellectuellement exigeantes, écrites dans une langue claire, indépendantes des modes et des pouvoirs.

Le CERI (Centre d'études et de recherches internationales) est une unité mixte de la Fondation nationale des sciences politiques et du CNRS.

Cet ouvrage a été préparé éditorialement par Hélène Arnaud.

Avec le soutien du



www.centrenationaldulivre.fr

© Éditions KARTHALA, 2014
(Première édition papier, 2010)
ISBN : 978-2-8111-3250-7

SOUS LA DIRECTION DE
Denis-Constant Martin

L'identité en jeux

**Pouvoirs, identifications,
mobilisations**

Éditions KARTHALA
22-24, boulevard Arago
75013 PARIS

« Il faut peut-être se méfier de l'idée
d'identité, mais plus encore du silence
qu'on ferait autour. »

Édouard Glissant, *Mémoires des esclavages*,
Paris, Gallimard / La Documentation française,
2007 : 35.

Ont collaboré à cet ouvrage :

Antonela CAPELLE-POGĂCEAN (Sciences Po, CERI, CNRS, Paris)

Yves DÉLOYE (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Jean-William DEREYMEZ (PACTE, IEP de Grenoble)

Alain FAURE (CNRS, PACTE, IEP de Grenoble)

Florence HAEGEL (Sciences Po, CEVIPOF, Paris)

Olivier IHL (CNRS, PACTE, IEP de Grenoble)

Xabier ITÇAINA (CNRS, Université de Bordeaux, Sciences Po
Bordeaux, SPIRIT)

Christophe JAFFRELOT (Sciences Po, CERI, CNRS, Paris)

Martine KALUSZYNSKI (CNRS, PACTE, IEP de Grenoble)

Marie-Claire LAVABRE (Sciences Po, CEVIPOF, CNRS, Paris)

Denis-Constant MARTIN (FNSP, Université de Bordeaux,
Sciences Po Bordeaux, CEAN)

René OTAYEK (CNRS, Université de Bordeaux, Sciences Po
Bordeaux, CEAN)

Evelyne RITAINE (FNSP, Université de Bordeaux, Sciences Po
Bordeaux, SPIRIT)

Amandine ROCHAS (PACTE, IEP de Grenoble)

Kathy ROUSSELET (Sciences Po, CERI, CNRS, Paris)

Une recherche en équipe

Ce volume représente l'aboutissement d'un travail collectif qui s'est déroulé de janvier 2005 à novembre 2008. Le groupe de recherche sur « Identités, pouvoirs et identifications » (IPI) a réuni des chercheurs de statuts divers rattachés à cinq laboratoires faisant partie de trois Instituts d'études politiques : le CEAN (Centre d'étude d'Afrique noire, Sciences Po Bordeaux), le CERI (Centre d'études et de recherches internationales, Sciences Po Paris), le CEVIPOF (Centre de recherches politiques de Sciences Po Paris), le PACTE (Politiques publiques, action politique, territoires, Sciences Po Grenoble), le SPIRIT (Science politique, relations internationales, territoire, Sciences Po Bordeaux). Son objectif était de mener une réflexion — à la fois transdisciplinaire (puisque les participants étaient politologues, historiens, anthropologues ou sociologues) et comparatiste — sur des phénomènes divers rassemblés sous l'appellation polysémique « identité », sur ce qu'ils représentent et sur le rôle qu'ils jouent véritablement en politique. Le travail réalisé dans le groupe IPI est une illustration de ce que peuvent, et savent, faire ensemble des chercheurs en sciences sociales auxquels des laboratoires faisant partie de grands organismes de recherche (CNRS, FNSP) offrent les moyens, la durée et la liberté pour réfléchir aux questions que pose l'évolution du monde contemporain et, nous l'espérons, apporter à leur sujet des éléments de compréhension nouveaux.

Remerciements

Le groupe IPI n'aurait pu se réunir régulièrement pendant plus de trois ans sans les encouragements et le soutien constant de la Direction scientifique de la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP), dont nous tenons à remercier chaleureusement les responsables : Gérard Grunberg, puis Bruno Latour.

Les directions des cinq laboratoires associés à ce projet ont non seulement appuyé intellectuellement le travail du groupe mais l'ont rendu possible en assurant l'essentiel de son financement : sans les laboratoires et leurs équipes administratives, le projet IPI n'aurait pu être réalisé. L'Association française de science politique nous a également apporté son appui et une aide précieuse au moment de l'organisation du colloque qui a marqué la fin des travaux du groupe¹. Nous leur en sommes extrêmement reconnaissants.

La constitution du groupe IPI a évolué au cours de son existence². Certains collègues nous ont accompagnés pendant des temps plus ou moins longs mais n'ont pu, pour diverses raisons, participer au colloque ni collaborer à l'ouvrage présent. Ils n'en ont pas moins enrichi notre réflexion collective et nous tenons à exprimer notre gratitude, pour tout ce qu'ils nous ont apporté, à : Michel Cahen, Riva Kastoryano, Pierre Kukawka, Pierre Piazza, Patrick Quantin et Philippe Warin.

Le bon fonctionnement d'un groupe de travail dont les membres résident en trois lieux de l'hexagone tient pour une large part aux contacts qu'ils entretiennent et à la mémoire des réunions que préservent les comptes rendus ; sans l'assistance de Lionel Baixas, Marielle Debos et Cecilia Baeza (alors doctorants à Sciences Po Paris) qui ont assuré le secrétariat du groupe, ces contacts et cette mémoire auraient été plus ténus.

Dans une entreprise collective comme celle de ce groupe, il y a toujours des problèmes de documentation à résoudre, des difficultés informatiques et techniques à surmonter ; Grégory Calès, Sylvie Haas, Martine Jouneau, Dorian Ryser et Miloud Tazibt, des pôles Documentation et logistique, et Ressources humaines du CERI-Sciences Po Paris, n'ont jamais ménagé leurs efforts pour nous y aider.

1. Colloque qui s'est tenu au CERI les 25 et 26 novembre 2008.

2. Le groupe IPI qui a participé au colloque et rédigé ce volume était composé de : Antonela Capelle- Pogăcean, Jean-William Dereymez, Alain Faure, Florence Haegel, Olivier Ihl, Xabier Itçaina, Christophe Jaffrelot, Martine Kaluszynski, Marie-Claire Lavabre, Denis-Constant Martin, René Otayek, Evelynne Ritaine, Amandine Rochas et Kathy Rousselet ; Yves Déloye, secrétaire général de l'Association française de science politique, a bien voulu, en guise de conclusion, apporter un point de vue extérieur sur le travail du groupe.

Lorsque nous avons tenu le colloque final au cours duquel ont été présentées les communications d'où sont sortis les chapitres de ce livre, nous avons bénéficié de l'amicale présence et des commentaires stimulants de plusieurs collègues qui nous ont considérablement aidés à affiner et préciser nos idées ; pour cette raison, nous voulons dire notre reconnaissance à : Rogers Brubaker, Michel Camau, Christian Coulon, Yves Déloye, Alain Dieckhoff, Claude Dubar, Jean-François Leguil-Bayart, Nonna Mayer, Anne Muxel, Érik Neveu, Marie-Claude Smouts, Isabelle Sommier et Anne-Marie Thiesse.

Nous n'aurions pu travailler dans d'aussi bonnes conditions, pendant près de quatre années, si Céline Ballereau, du pôle Développement et finances du CERI, n'avait assuré la gestion financière du groupe. Elle en a été, de fait, la cheville ouvrière et nous ne pourrions jamais lui dire assez merci.

Enfin, ce volume n'aurait pu être publié si Jean-François Bayart n'avait chaleureusement accepté de le faire figurer dans la collection qu'il dirige et si Hélène Arnaud, avec l'aimable rigueur qui lui est habituelle, n'en avait préparé le texte. Sans leur soutien et leur aide, notre projet ne serait donc pas arrivé à bon terme.

ÉCARTS D'IDENTITÉ

Écarts d'identité, comment dire l'Autre en politique ?

Denis-Constant MARTIN et le groupe IPI¹

Préambule

Qui dit « identité » implique écarts : séparation du Soi et de l'Autre, distance entre Soi et Soi ; éloignement voire confinement de ceux qui ont été identifiés ; mouvements visant à éviter une menace identitaire... Derrière « identité » nulle homogénéité, nulle permanence, mais une constellation de sens donnés à des pensées et à des actes infiniment divers. Toutefois, en dépit de l'hétérogénéité de ce qu'il désigne, le mot « identité » a fait récemment grand florès dans les langages journalistiques et politiques comme dans les thématiques des sciences sociales ; la constellation qu'il enveloppe a été dotée d'une force d'attraction lui permettant d'agréger d'innombrables phénomènes et, en les associant, de leur conférer un semblant de consistance. Dans le même temps, la multiplication et le renouvellement incessant des écarts que fait l'« identité » induisent le doute quant à la

1. Cette introduction a été rédigée par Denis-Constant Martin à partir d'une trame élaborée au fil des réunions du groupe IPI et en incorporant des notes rédigées sur des points précis par certains de ses membres ; elle a fait l'objet d'une révision finale par le groupe IPI.

cohérence de cette notion. Et c'est bien ce contraste entre consistance et doute qui pousse à retravailler cette insaisissable notion, à ne point encore la mettre définitivement... à l'écart.

L'identité est-elle encore utile ?

L'émergence de ce qu'on hésite encore à appeler le concept d'identité, la multiplication des emplois du mot sont récents. Si le problème de la conjonction indissociable en tout être de la permanence et du changement a été posé sous un angle ontologique depuis l'Antiquité (les références classiques étant ici Parménide et Héraclite, mais on pourrait les enrichir de quelques autres présocratiques, sophistes notamment [Cassin 1995]), les commentateurs² s'accordent en général pour considérer que c'est avec le psychologue Erik Erikson, dans les années 1950, que la question de l'identité va commencer à fasciner et le mot, à prospérer. Erik Erikson met en lumière et s'efforce de comprendre les « crises d'identité » que traverse tout individu, mais, s'appuyant sur Sigmund Freud qui, lui, avait analysé le rôle des identifications, il insiste sur les relations constructrices entre personne et société, il montre que leur dynamique fait de la « quête » de l'identité un processus ininterrompu (Erikson 1972). Sociologues et psychologues, comme Ralph Linton et Nelson N. Foote, vont d'abord repartir de l'identification avant que Robert K. Merton ne propose sa théorie des groupes de référence dans laquelle les identifications à des ensembles humains, à des groupes, sont l'un des mécanismes importants de l'édification identitaire au niveau à la fois individuel et collectif. D'une autre manière, les « interactionnistes symboliques », Erving Goffman et Peter L. Berger, ont retravaillé les relations individus-société en insistant sur la dimension symbolique de ces relations et sur la manière dont les individus se présentent et se représentent. En ce qui concerne les usages lexicaux, la substitution de « identité » à Soi dans l'étude qu'Erving Goffman

2. Pour un historique de la notion d'identité dans les sciences humaines et sociales, voir : Gleason 1983 et Halpern 2004.

consacra aux handicaps en 1963 (Goffman 1977) marque un tournant à la sortie duquel se forme un véritable embouteillage de *pop sociology* (Gleason 1983 : 923).

Le mot identité, disponible et à la mode, demeurait dans ses usages courants suffisamment flou pour être utilisé à propos de n'importe quel mouvement collectif, pour évoquer les attachements que ressent tout individu, les identifications qu'il se forme, les adhésions dans lesquelles il s'engage, et leur influence sur ses actes. Il fut donc requis pour la description et les tentatives d'analyse de nombre de phénomènes sociaux qui marquèrent la fin du XX^e siècle : le mouvement pour les droits civiques aux États-Unis, les forces nationalistes dans les colonies et les organisations politiques dans les sociétés ayant accédé à l'indépendance (l'exotisme politiquement correct poussant à remplacer tribu par ethnie, tribalisme par ethnicité), les poussées régionalistes en Europe, les entreprises indigénistes en Amérique latine, les explosions scissipares et bellicistes qui surgirent dans les anciennes républiques soviétiques ou démocraties populaires, jusqu'aux nouvelles mobilisations catégorielles rassemblant des femmes, des infirmières et infirmiers, des homosexuel-le-s, des écologistes... L'identité suscite aujourd'hui des débats mondiaux auxquels participent des auteurs de tous les continents dont la confrontation indique bien que ni le mot ni ce qu'il recouvre n'ont le même sens ni la même étendue pour tous (*Keywords Identity*... 2004).

La littérature témoigne des orientations données aux recherches dans lesquelles entre la notion d'identité³. Dès 1966, Lucien Pye, s'inspirant d'Erik Erikson, suggère que la « crise d'identité » est l'une des six crises du développement politique (McKenzie 1978 : chap. 3). En 1970, dans un volume d'hommages dédié à Claude Lévi-Strauss, Jacques Berque demande : « Qu'est-ce qu'une identité collective ? » et donne une réponse duelle où s'entremêlent « résurgence » et « création », niant que les identités puissent être « substantielles » et affirmant que leurs continuités recèlent de nécessaires discontinuités (Berque 1970).

3. Il n'est pas possible de proposer ici un état des travaux exhaustif ; le paragraphe qui suit ne renvoie donc qu'à quelques auteurs nous ayant semblé particulièrement importants dans le développement des réflexions autour du thème identité.

Claude Levi-Strauss lui-même reprend le sujet pour un séminaire interdisciplinaire en 1974-1975 (Lévi-Strauss dir. 1977). Anthropologues et historiens de l'Afrique entreprennent de déconstruire l'ethnicité et, derrière elle, certaines théories de l'identité appliquées à ce continent ; ils démontrent que plusieurs ethnies sont le résultat de l'organisation coloniale des sociétés africaines et qu'en tout état de cause il faut, pour comprendre la modernité de l'ethnicité, faire l'histoire des mécanismes complexes qui en ont sous-tendu l'émergence (Amselle, Mbokolo dir. 1985 ; Chrétien, Prunier dir. 1989). À quoi Fredrik Barth ajoute que ce sont les frontières et la manière dont elles ont été tracées qui définissent les groupes, et non ce qui serait leur contenu culturel ; d'où l'importance des luttes symboliques pour leur désignation et l'appréhension de l'identité comme ressource pour l'action (Poutignat, Streif-Fenart 2008). Chez les sociologues, un colloque réuni en 1981 à Toulouse sur le thème « Production et affirmation de l'identité » consacre l'entrée de cette notion dans le débat où se trouvent réinvestis les rapports entre identification et construction identitaire et remises en question les relations entre identification(s) et appartenance(s) (Dubar 2000 : 8 ; Tap dir. 1986). Les théoriciens du post-colonialisme aiguisent encore les difficultés d'appréhension de la notion en y introduisant une dimension nouvelle, celle de l'hybridation (Hall, Du Gay eds. 1996 ; Smouts dir. 2007). Dans le domaine politologique, en dehors du champ africaniste où le tribalisme est rapidement devenu une tarte à la crème insipide supposée nourrir les compétitions pour le pouvoir dans les nouveaux États, la question de l'identité politique est posée en général par William J.M. McKenzie qui l'inscrit dans les pratiques discursives et souligne l'importance des mythes, rituels et symboles dans son organisation (McKenzie 1978). Malek Chebel envisage ses processus de formation d'un point de vue largement inspiré par la psychanalyse ; il la conçoit donc comme construite à l'image de l'identité psychologique, sous l'influence de facteurs externes, dans la confrontation avec des forces hostiles et soumise à des exigences de mutation (Chebel 1986). Les participants au groupe « Cartes d'identité », réunis au CERI de 1989 à 1992, proposent d'asseoir l'analyse des identités en politique à la fois sur les discours qui les expriment et sur les

entreprises qui les manifestent ; ils aboutissent à une désubstantialisation de l'identité politique qui permet de saisir l'hétérogénéité des mobilisations identitaires ainsi que l'utilisation des thèmes identitaires en vue d'aboutir à des changements dans les relations de pouvoir (Martin dir. 1994).

L'insistance sur la discursivité de l'identité, sur le fait qu'elle ne recouvre ni essence ni substance n'en fait-elle pas alors un faux problème, une « illusion » (Bayart 1996) ? Ne devrait-elle pas conduire à l'abandonner, non seulement comme catégorie analytique (Brubaker, Cooper 2000, Avanza, Laferté 2005⁴), mais encore plus radicalement comme objet d'étude ? Très tôt, Jacques Berque constatait qu'en dépit de ses effets sécurisants et mobilisateurs il s'agit d'une notion fourre-tout qui, passant pour recouvrir une totalité, recèle en fait une combinatoire (Berque 1978 : 13). Claude Lévi-Strauss considérait qu'il fallait démystifier la « crise d'identité », d'autant plus que l'identité elle-même ne saurait être conçue autrement que comme un « foyer virtuel » auquel, malgré tout, bien qu'il n'ait aucune existence réelle, il demeure indispensable de se référer : « [...] son existence, précisait-il, est purement théorique : celle d'une limite à quoi ne correspond en réalité aucune expérience » (Lévi-Strauss dir. 1977 : 9-11, 332). Claude Lévi-Strauss explicitait bien le dilemme auquel doivent faire face les analystes attirés par un travail en termes d'identité : leur objet est un vaisseau fantôme, mais on ne cesse de l'apercevoir et il est impossible de ne pas tenir compte de ses évolutions, ou de ce que l'on en conte. Les brumes qui nimbent ce « foyer virtuel » ont gêné Fernand Braudel qui avouait, en préambule à *L'identité de la France* : « Le mot m'a séduit mais n'a cessé des années durant de me tourmenter [...] Manifeste est son ambiguïté : il est une série d'interrogations ; vous répondez à l'une, la suivante se présente aussitôt, et il n'y a pas de fin » (Braudel 1986 : 17). À ces questions infinies il fournit pourtant des éléments de réponse : l'identité de la France est un résidu, un amalgame, des additions, des mélanges, résultats de processus, de combats contre soi-

4. Pour sérier les différents sens de l'identité, Martina Avanza et Gilles Laferté (Avanza, Laferté, 2005) proposent de parler d'identification (attribution catégorielle), d'image sociale (production discursive) et d'appartenance (socialisation individuelle).

même ; pour que la nation française puisse se reconnaître, il a fallu des recherches, des oppositions et des identifications (*ibid.*). La leçon que Fernand Braudel donne à tous ceux qui, comme lui, sont tentés par l'investigation des identités est qu'ils vont devoir se pencher sur un ensemble flou, complexe, hétérogène, animé de flux entremêlés, mû par des processus embrouillés et que, par conséquent, ce sont les incertitudes, les ambiguïtés, les complexités diversement désignées par les discours, postures ou manifestations la mettant en jeu qu'il leur faudra éclaircir. C'est ce que fait Claude Dubar, une fois surmontées les hésitations suscitées par ce « mot valise » qu'il qualifie, à la suite de Bernard Pétoile, de « polymorphe et boulimique » (Dubar 2000 : 1). Démarche inévitable, indispensable pour Stuart Hall car, bien que la notion d'identité soit sempiternellement déconstruite au point de sembler avoir été « effacée » (*put under erasure*), dans la mesure où elle n'a pas encore été dialectiquement transcendée (*dialectically superseded*), il n'est d'autre possibilité que de continuer à l'utiliser, de penser à partir d'elle tout en tirant les enseignements de sa déconstruction et de sa détotalisation (*ibid.* : 1) ; mais ceci exige l'élaboration d'une « [...] théorie de ce que sont les mécanismes par lesquels les individus en tant que sujets s'identifient (ou ne s'identifient pas) aux "positions" où ils sont convoqués ; aux mécanismes par lesquels ils aménagent, produisent, "jouent" (*perform*) et donnent un style à ces positions [...] » (Hall 1996 : 13-14), aux raisons pour lesquelles ils ne parviennent plus à s'identifier aux positions telles qu'elles étaient précédemment configurées, pour lesquelles ils refusent de jouer les identités anciennes, tentent d'en inventer de nouvelles, sans toujours y parvenir. Claude Dubar propose des éléments d'une telle théorie et illustre la nécessité de comprendre la crise multiforme des identités dans le monde actuel parce qu'il importe d'être mieux armé afin d'y apporter des solutions (Dubar 2000), ce qui passe par la démonstration que, en tant que permanence et immuabilité, l'identité tend à devenir « plus rien »⁵.

5. Commentaire de la séance « Identifier... s'identifier », colloque IPI, Paris, CERI, 25 novembre 2008.

Identités construites, identités politiques

Claude Dubar distingue, dans les discours sur l'identité, deux grandes orientations : l'une, « essentialiste », considère que les identités désignent effectivement une essence, une substance, que l'appartenance pensée « objective » à un groupe se montre dans des traits et des pratiques communs et qu'il est impossible de se déprendre de cette appartenance, sauf au prix de la « trahison » ; l'autre, qu'il qualifie de « nominaliste » ou d'« existentialiste », rejette absolument l'idée d'essence, refuse la fatalité des appartenances et nie l'existence de différences intrinsèques entre les êtres humains (Dubar 2000 : 2-4)⁶. C'est dans la seconde qu'il situe ses propres recherches ; c'est à cette orientation que nous nous rattachons également, sans nécessairement reprendre les catégories analytiques ni la démarche de Claude Dubar. Historiens, psychologues, sociologues, psychosociologues, politologues insistent aujourd'hui, pour la plupart, sur le caractère construit de ce qu'on nomme les identités, sur leur dimension narrative, ce qui dans tous les cas implique leur réflexivité, nécessite de partir des prémisses philosophiques qu'il n'y a pas de Soi sans Autre(s), pas d'individu sans société, pas d'identité sans altérité. Ce qu'on nomme identité est donc à la fois partie et résultat d'une dialectique, voire d'une série de dialectiques. Psychologues et psychanalystes ont montré, en

6. Dans son étude sur le fonctionnement de l'ethnicité dans la ville roumano-hongroise de Cluj (Roumanie), Rogers Brubaker et ses co-auteurs (Brubaker, Feischmidt, Fox, Grancea 2006) prolongent cette distinction et cernent les contours d'une l'ethnicité « nominale » (par exemple, se déclarer « Hongrois » lorsque la question est explicitement posée, à l'occasion d'un recensement de la population) et d'une ethnicité « contextuelle » mobilisée à des moments particuliers, comme étant les outils les plus pertinents pour « interpréter une expérience, poser le diagnostic d'une situation, s'auto-identifier ou identifier les autres » (p.208). Dans cette perspective, ils étudient notamment les conditions d'« ethnicisation » des interactions « nominale-ment » mixtes qui ne sont pas éprouvées dans ces termes par leurs participants. Dans le cas des couples dits « mixtes », certains moments particuliers tels que le mariage (célébré dans une église « roumaine » – orthodoxe ou catholique de rite oriental – ou bien hongroise – catholique ou protestante), le choix des prénoms des enfants ou celui de leur école, hongroise ou roumaine, peuvent donner lieu à des interprétations ethnicisantes de l'interaction.

suivant diverses routes, que la personne ne se construit que dans la découverte, l'exploration et l'approfondissement de ses rapports avec les Autres : pour qu'émerge un sujet conscient de lui-même, il faut qu'il se perçoive et se conçoive comme distinct, indépendant de ceux qui l'entourent ou auxquels il peut se référer, mais à eux reliés tout de même. Que l'on considère les individus ou les groupes, l'Autre est la condition de l'affirmation, de la consolidation et de l'épanouissement de l'identité (Amselle 1990 ; Augé 1988, 1994 ; Benoist 1977). Toutefois, les relations entre le Soi et l'Autre ne se résument pas à une nécessaire distinction ; elles sont d'imbrication inextricable, ce que Paul Ricœur a magnifiquement résumé dans le titre *Soi-même comme un Autre* en voulant ainsi suggérer « [...] d'entrée de jeu que l'ipséité du soi-même⁷ implique l'altérité à un degré si intime que l'un ne se laisse pas penser sans l'autre, que l'un passe plutôt dans l'autre, comme on dirait en langage hégélien. Au "comme", nous voudrions attacher la signification forte non pas seulement d'une comparaison — soi-même semblable à un autre —, mais bien d'une implication : soi-même en tant que... autre » (Ricœur 1990 : 14). Ces rapports entraînent le changement car le primat qu'accorde Paul Ricœur à la médiation réflexive est source d'ajustements permanents, de transformations. Le sujet est donc confronté à la difficulté de s'affirmer en tant que personne particulière, distincte de toutes les autres personnes, et immuable dans cette distinction, tout en intégrant (dans sa conception de lui-même, dans les manières dont il se présente, dans ses relations avec les Autres) les évolutions et transformations qu'il a connues, en particulier du fait de ses relations avec les Autres et des identifications par lesquelles il s'attache à eux. Bref, pour Paul Ricœur, l'Autre appartient à la constitution du Soi : il *affecte*, dans le sens le plus fort, la compréhension de soi par soi (*ibid.* : 380).

Dans ces perspectives (psychologique, psychanalytique et philosophique), la construction de l'identité est indissolublement

7. Ce qui caractérise le Soi dans le sens de l'anglais *selfhood* : la permanence et la structure, distingué de la mêmeté — *sameness* en anglais — qui pose des relations et des relations de relations (Ricœur 1990 : Cinquième étude).

individuelle et sociale : identité personnelle et identité collective ne peuvent, dans les processus et leurs aboutissements, exister l'une sans l'autre. D'une autre manière, Max Weber l'avait également affirmé (Weber 1995) : les faits sociaux sont des faits de relation et d'interactions ; la notion de « relation sociale » a pour but de rendre compte des différents types qui s'en rencontrent dans l'histoire humaine (Patez 1997). Max Weber distingue comme « types idéaux » la *Vergemeinschaftung*, habituellement rendue par « communauté », à quoi certains traducteurs préfèrent « communalisation » — pour la différencier de la *Gemeinschaft* de Ferdinand Tönnies en soulignant l'importance que revêtent, dans sa définition par Max Weber, le processuel et l'interactif — et la *Vergesellschaftung*, « société » ou « sociation ». Pour dire vite, la rationalisation dans laquelle Max Weber voit le moteur de l'évolution des sociétés humaines conduit de la communalisation à la sociation. Pour évoquer le stade de la communalisation, Max Weber recourt à un vocabulaire où reviennent fréquemment les mots croyance, conscience, ressenti et sentiment quand, à propos de la sociation, il utilise intérêts et raison. En un passage célèbre, il précise : « Nous appelons “communalisation” [*Vergemeinschaftung*] une relation sociale lorsque, et tant que, la disposition de l'activité sociale se fonde — dans le cas particulier, en moyenne ou dans le type pur — sur le sentiment *subjectif* (traditionnel ou affectif) des participants d'appartenir à une même communauté [*Zusammengehörigkeit*]. Nous appelons “sociation” [*Vergesellschaftung*] une relation sociale lorsque, et tant que, la disposition de l'activité sociale se fonde sur un *compromis* [*Ausgleich*] d'intérêts motivés rationnellement (en valeur ou en finalité) ou sur une *coordination* [*Verbindung*] d'intérêts motivée de la même manière » (Weber 1995 : t.1, 78, souligné dans le texte). Pourtant, les rets d'appartenance, le poids des sentiments, les consciences communautaires continuent de se faire sentir encore au stade de la sociation car « [...] la grande majorité des relations sociales ont *en partie* le caractère d'une communalisation, *en partie* celui d'une sociation. N'importe quelle relation sociale, si rationnelle en finalité soit-elle et si froidement eût-elle été instituée et déterminée quant à son but (une clientèle par exemple) *peut* faire naître des valeurs sentimentales qui dépassent la fin établie par

la libre volonté » (*ibid.* : 79, souligné dans le texte). Dans tous les cas, y compris lorsqu'il semble mû par la raison et l'intérêt, l'individu éprouve des sentiments d'appartenance, ressent des identifications et manifeste des allégeances ; les sociétés contemporaines, si on veut à tout prix leur appliquer les catégories wébériennes, ressortissent à des combinaisons variables de communalisation et de sociation ; les interactions entre individus, entre sociétés, entre individus et sociétés se sont indubitablement intensifiées depuis le temps de Max Weber dans un mouvement où la multiplication des relations n'a pas amenuisé, mais semble au contraire avoir intensifié, les sentiments de différence.

La différence est en effet un élément crucial de la dialectique identité-altérité : au besoin d'affiliation répond le besoin de distinction (Lipiansky 1978). Les manières dont elle est socialement organisée et vécue peuvent en faire une base pour l'exclusion et le conflit, d'où l'idée que les identités seraient nécessairement conflictuelles (Chebel 1986 : 33), qu'elles nourriraient des pulsions meurtrières (Maalouf 1998). Quels que soient les événements qui paraissent conforter ces hypothèses, il ne faut pourtant pas négliger le constat indiscutable de l'anthropologie : sans distinction, pas de relations ; sans relations, pas de vie, pas d'humanité ; ce que Claude Lévi-Strauss a précisément résumé en parlant des classifications totémiques, et que l'on peut étendre — parce qu'il faut les « raccorder à des faits d'un autre ordre » (Lévi-Strauss 1962 : 197) — pour comprendre l'ensemble des systèmes de différenciation : « [...] les classifications totémiques permettent à la fois de définir le statut des personnes au sein du groupe et de dilater le groupe au-delà de son cadre traditionnel [Elles] ont, pour une de leurs fonctions essentielles, celle de faire éclater cette fermeture du groupe sur lui-même, et de promouvoir la notion approchée d'une humanité sans frontières » (Lévi-Strauss 1962 : 201). La frontière — au sens politico-territorial comme en ses significations métaphoriques, sociales notamment — enclôt et ouvre sur un autre monde ; elle peut enfermer, elle définit et signale aussi l'acte de passage qui la franchit. Comme l'identité, elle fluctue et change, au gré des relations qui l'enjambent ; elle est susceptible de maintes manipulations qui témoignent le plus souvent des luttes

pour le pouvoir. Selon Fredrik Barth, ce sont les frontières qui définissent les groupes, et non ce qui serait leur contenu culturel interne ; cependant, ces frontières étant mobiles, il faut s'intéresser non seulement à leur tracé et à leurs effets en un moment donné, mais aussi aux conditions dans lesquelles elles ont été établies et à leurs transformations (Poutignat, Streiff-Fenart 2008 : 167). De ce point de vue, les frontières ne sont qu'un élément dans les systèmes de distinction et de relation entre les groupes, par conséquent dans les mécanismes de construction et de modification des identités, dans les jeux et les affrontements de positionnement au sein des groupes et entre groupes qui dessinent la politique des identités (Hall 1994 : 395). À propos de la frontière se distingue une question qui concerne en réalité la totalité des relations entre groupes : celle de la régulation, qui elle-même conduit directement à celle du lien entre identité et pouvoir. Dès lors que coexistent différents groupes — et, du local au mondial, tout n'est que coexistence de groupes, constat qui n'implique rien quant aux formes de ces coexistences —, ils doivent, tout en affirmant leurs particularités, ce qui les fait exister en tant que groupes, s'accorder sur des règles qui permettent leur coexistence : « Il est exclu qu'un groupe particulier inséré dans une communauté plus large puisse vivre d'une existence monadique. Bien au contraire, la définition de son identité propre tient pour une part à la construction d'un système complexe et élaboré de relations avec les autres groupes. Relations que devront réguler des normes et des principes transcendant le particularisme de *tout* groupe » (Laclau 2000 : 17, souligné dans le texte). Le paradoxe de la politique des identités, c'est-à-dire de sociétés ou d'ensembles de sociétés où les groupes se pensent en compétition pour une forme ou une autre de pouvoir, est que la régulation suppose un universel et que cet universel ne peut être constitué que par un particularisme : chaque groupe développe et entend imposer sa conception de l'universel⁸ mais celui-ci est pour chaque particularité un manque : « [...] toute identité politique est intérieurement clivée

8. De la Révolution française aux États-Unis de George Bush, de l'Église romaine des croisades à Al Qaida, les exemples ne manquent pas pour le confirmer.

parce qu'aucune particularité ne peut se constituer autrement qu'en maintenant une référence interne à l'universalité en tant que celle-ci est ce qui lui manque » (*ibid.* : 87). Pour Ernesto Laclau, l'universel n'est donc pas autre chose qu'un « signifiant vide⁹ » que les particularités, les identités, ambitionnent de « remplir » avec leurs conceptions spécifiques, interdisant ainsi que soit réalisée l'utopie d'un authentique universel humain. Les identités peuvent, dans cette perspective, être comprises comme des formes particulières d'idéologie puisque « [i]l y a idéologie dès qu'un contenu particulier se présente comme étant davantage que lui-même » (*ibid.* : 118)¹⁰ et il ne peut y avoir, en définitive, d'identités que politiques.

Identités narratives

Les sciences humaines et sociales, en posant les identités comme virtuelles, polymorphes et relationnelles, les ont vidées de tout contenu essentiel ou substantiel. Elles continuent pourtant à les étudier parce qu'elles leur appliquent, implicitement ou explicitement, le théorème de W.I. Thomas : « Quand les hommes considèrent certaines situations comme réelles, elles sont réelles dans leurs conséquences »¹¹. Les identités n'ont peut-être pas de « réalité intrinsèque », les usages qui en sont faits et leurs effets sont bien réels, et ont été souvent dramatiques. Il faut alors essayer de comprendre comment il est possible de passer de l'« irréalité » des identités à la réalité de leurs effets. Les théories de la narrativité ont proposé des pistes pour franchir ce passage.

9. C'est-à-dire un signifiant sans signifié, puisqu'il ne pourrait rendre compte que de la pure annulation de toutes les différences.

10. Marie-Claude Smouts, dans son commentaire de la séance de conclusion du colloque IPI (Paris, CERI, 26 novembre 2008), a également insisté, en se référant à Hannah Arendt, sur cette dimension idéologique des identités dans la mesure où elles se réclameraient d'une logique s'accomplissant totalement, permettant d'expliquer le mouvement de l'histoire comme un processus unique et cohérent.

11. Robert K. Merton, qui le cite (Merton 1965 : 140), le considère comme « essentiel pour les sciences sociales ».

Selon Paul Ricœur, la dialectique de la mêmeté et de l'ipséité, la double nécessité pour chaque être humain de maintenir sa cohérence en tant que personne distincte de toutes les autres personnes tout en se représentant et en représentant les changements qu'il a vécus et qui l'ont constitué comme personne donne naissance à un récit : c'est parce qu'elle apparaît comme narrative que l'identité produit des effets et peut être appréhendée. La multidimensionalité et la variabilité de l'identité qui découlent de cette dialectique s'expriment dans des actes de paroles où le Soi se révèle à la fois comme une personne dont on parle et un sujet qui se désigne à la première personne tout en s'adressant à une seconde personne (Ricœur 1990 : 48). Le Je qui s'y exprime est alors ambigu : il est le sujet d'une énonciation inévitablement unique, dont les conditions ne se reproduiront jamais, il ne sera donc jamais plus ce sujet-ci ; il est cependant cette personne-là, que nulle autre ne peut être, et demeure cette personne dans toutes les situations d'interlocution dans lesquelles il est inclus.

La notion d'identité narrative permet de résoudre les ambiguïtés et contradictions résultant de l'indispensable articulation de la cohérence et du changement parce qu'elle suppose un récit élaboré sur la base d'une mise en intrigue dans laquelle exigence de concordance et admission de discordances sont harmonisées de manière dynamique (Ricœur 1990 : 168)¹². Le récit rend compte des interactions, donc s'entremêle à d'autres récits, nouant étroitement, à ce niveau encore, l'individuel et le social dans l'unité narrative de la vie, « mixte instable entre fabulation et expérience vive » qui sourd en fait d'un « enchevêtrement d'histoires » (*ibid.* : 190-191). Margaret Somers, sur une autre base théorique qui met au centre de l'analyse sociologique les idées de réseau et de relation, montre que l'élaboration de récits et la mise en intrigue sont également des conditions de la vie sociale (Somers 1994). Celle-ci est tramée de répertoires d'« histoires à intrigues » (*emplotted stories*), récits collectifs tissés par les relations interper-

12. Plusieurs chapitres de cet ouvrage l'illustrent en détail dans des situations fort différentes ; voir, entre autres : Florence Haegel et Marie-Claire Lavabre, Antonela Capelle-Pogăcean, Xabier Itçaina, René Otayek et Kathy Rousselet.

sonnelles auxquels se réfèrent les individus pour choisir leurs objets d'identification, leurs groupes de référence et leurs collectifs d'adhésion. Les identités narratives collectives sont donc, elles aussi, des processus mis en mouvement par des relations ; elles s'expriment en plusieurs dimensions, culminant en de grands récits qui rivalisent, cherchent mutuellement à se nier et à s'exclure pour fournir des représentations de l'histoire, du présent et de l'avenir. Les récits sont ainsi l'objet de luttes racontées — reprises en de nouveaux récits — comme identitaires et qui ont pour enjeu le pouvoir de groupes sur d'autres groupes (Létourneau 1995 ; Somers 1994 : 629-631). Les discours identitaires dérivés de ces récits font de la revendication et de l'affirmation des identités sociales des actes de pouvoir (Hall 1994 ; Laclau 2000). La mise en récit d'un groupe à des fins de production identitaire peut s'exprimer de diverses manières ; si nombre d'auteurs s'intéressent surtout aux discours dans lesquels elle est dite, il faut aussi prendre en compte tous les autres véhicules pouvant servir à la manifestation des identifications ou des aspirations, des proclamations, des revendications identitaires. Toutes les pratiques culturelles peuvent être utilisées à de telles fins, qu'elles incorporent des actes de langage ou non : les écrits de toute nature, et leurs auteurs eux-mêmes « fictionalisés » (Capelle-Pogăcean dans ce volume) ; les musiques, emparolées ou non, accompagnées de chorégraphies particulières ou non ; les dessins, peintures et sculptures ; les films ; les actes usuels d'habillement, de décoration du corps et de coiffure ; les manières de parler et les goûts (Yon 2000) ; enfin les événements qui, tels les grandes fêtes ou les carnivals¹³, mêlent plusieurs de ces pratiques (Martin dir. 2002). La narrativité doit être étendue à tous ces domaines pour y déceler la mise en circulation dans les réseaux de communication sociale des récits, ou des symboles qui les synthétisent, porteurs d'identité sous des formes séduisantes, aptes à susciter les identifications, à capter les soutiens, à provoquer les engagements.

13. Les carnivals, au cours desquels s'affichent et se distinguent les groupes mais aussi s'effectuent des changements d'apparence témoignant des identifications et, parfois, des inversions de position ou de rôle, sont un moment privilégié pour appréhender la complexité et la variabilité des phénomènes identitaires (Martin 2001a).

Questions de méthode

Dans ces conditions — polymorphie construite, variabilité, virtualité, narrativité multiexpressive — concevoir une recherche sur les identités implique de s'intéresser aux mécanismes d'identification et à leurs conséquences ; aux modalités de conception, de mise en forme sociale et politique, d'expression des volontés et des entreprises identitaires et à leurs effets ; à l'appropriation, la problématisation, la mise à distance ou le retournement de ces identifications par les individus ; bref, il importe d'étudier les processus de construction des identités (conditions cognitives, politiques et sociales qui rendent possibles la naturalisation des groupes dans certaines circonstances et assurent le succès du travail performatif des entrepreneurs identitaires) et non ce que seraient les identités en elles-mêmes (Brubaker 2004). Il en découle que l'étude des phénomènes identitaires ne peut être conduite à l'aide d'une unique méthode ni à partir d'une seule échelle.

Si l'accord est désormais à peu près total dans les sciences sociales sur le fait que les identités sont construites — et non, déjà là, données, héritées —, il faut néanmoins éviter les écueils de constructivismes qui pèchent par excès soit de rigidité, soit de mollesse. Rogers Brubaker et Frederick Cooper ont dénoncé certaines tendances qui, insistant sur la fluidité et la multiplicité des identités, font proliférer les identités sans que quiconque semble capable d'analyser ce qu'elles signifient et les raisons pour lesquelles elles pullulent ainsi. Ce qu'ils qualifient de « constructivisme mou » aboutit à une aporie : « Si l'identité est partout, elle n'est nulle part », avertissent-ils (Brubaker, Cooper 2000 : 1). Pour redonner de la matière à l'étude des phénomènes identitaires, sans nécessairement faire de l'identité une catégorie analytique, ils suggèrent de focaliser l'analyse sur les identifications, les mécanismes de compréhension de soi (*self-understanding*) émergeant de réseaux de connections et les sentiments d'appartenance qui sous-tendent le positionnement dans les réseaux et le partage avec d'autres (*ibid.*). Rogers Brubaker et ses collègues ayant enquêté à Cluj soulignent l'importance qu'il faut accorder à la saillance des signes d'appartenance dans la vie quotidienne ; ils rejoignent en ceci le

constat fait à propos du Kenya : ce sont d'innombrables petits événements qui ancrent l'identité dans les consciences et lui confèrent force ou insignifiance (Willis 2001, cité par Maupeu 2007 : 162). Leur écheveau, en dépit de son enchevêtrement, rend plus évidente la contextualité de l'identité, son existence en tant qu'expérience intermittente (Brubaker, Feischmidt, Fox, Grancea 2006 : chap. 7).

Toutefois, face au « constructivisme mou », on peut voir se profiler un « constructivisme dur » qui, cherchant à ne pas négliger la réalité sociale « objective », prête à l'institutionnalisation ainsi qu'à la production de normes une puissance, une durabilité qu'elles n'ont peut-être pas, ou plus, et conclut à une « cristallisation » trop solide des identités (Berger, Luckman 1979). S'il est bien indispensable de travailler sur les processus de construction, il est également nécessaire de s'intéresser à la manière dont les constructions sont intériorisées, appropriées, remaniées, bref dont elles sont « reçues » pour finalement se demander pourquoi certaines entreprises, certains discours identitaires « prennent », entraînent l'adhésion d'un grand nombre d'individus, quand d'autres échouent, alors qu'une vision superficielle des conditions sociales dans lesquelles discours et entreprises ont été lancés aurait laisser présager leur succès (Avanza, Laferté 2005). Les notions de cristallisation et d'institutionnalisation, même si Peter Berger et Thomas Luckman ne les conçoivent pas ainsi, peuvent en effet suggérer une consolidation des identités qui rend plus difficile la perception de leurs emboîtements (Médard 2008 ; Rousselet dans ce volume), la détection des mutations qui les affectent et, en général, touchent les modalités et les possibilités d'identification comme les expressions identitaires : variations d'envergure, basculements d'un registre identitaire à un autre, fluidité des étiquettes identitaires ou évolution des contenus qui leur sont attribués (Itçaina 2007a : 27-30) .

L'analyse des phénomènes identitaires implique donc, par construction, le jeu d'échelle¹⁴. En théorie, il suppose de se situer à la fois à l'échelle macro-scopique, celle de l'État

14. Les paragraphes qui suivent ont, en large part, été rédigés par Florence Haegel.

comme première instance d'assignation identitaire, à l'échelle meso-scopique, celle des entrepreneurs de mobilisations identitaires, enfin à l'échelle micro-scopique, celle des individus qui, au bout du compte s'identifient ou pas. Certes, la multiplication des échelles d'analyse est difficile à intégrer dans une seule recherche et la plupart des travaux privilégient seulement une focale ; il n'en demeure pas moins que ce jeu d'échelle est constitutif de l'objet d'étude, tout comme d'ailleurs la mutli-dimensionnalité en est partie prenante. En effet, l'identité doit être saisie dans une perspective multi-dimensionnelle, d'autant que l'époque où l'appartenance des individus pouvait être considérée comme imposée et stable est révolue. Dès lors, une fois admise la multiplicité des appartenances potentielles de chaque individu et l'horizon infini de ses identifications possibles, la définition des groupes¹⁵ s'avère particulièrement difficile. D'une part, tout groupe est subdivisé en sous-groupes ; de l'autre, par conséquent, tout groupe est inclus dans des groupes plus vastes. Si la recherche exige bien de sélectionner des groupes, cela ne pourra être fait qu'en effectuant cette sélection sur la base d'une problématique de la présence et de la reproduction du même dans l'autre et du rejet des problématiques des types et catégories prédéfinis (Amselle 1990 : 248). L'origine des frontières de groupe, leurs manipulations, leurs transformations doivent être envisagées dans cette perspective, pour qu'apparaissent clairement les relations, les emmêlements et les fusions qui ont pu se produire au cours du temps. Cela n'exclut évidemment pas, au contraire, la prise en compte des catégories qui, émanant de l'histoire (qui est histoire de relations, tout spécialement de relations de pouvoir), socialement ou juridiquement consacrées, ont pesé sur les sentiments d'appartenance et façonné les groupes : groupes et catégories ne peuvent

15. Nous emploierons « groupe » pour désigner les entités sociales résultant de « [...] l'identification subjective des membres du groupe aux porte-parole et aux symboles qui lui confèrent une unité » et « catégorie » pour évoquer celles qui ont été constituées « [...] grâce à un travail bureaucratique d'*assignation identitaire* qui nécessite une identification "objective" des individus appartenant aux entités abstraites définies par la loi » (Noiriel 1997 : 31, souligné dans le texte).

être utilisés comme des notions parfaitement distinctes, « objectives » et entretiennent des rapports d'échange, d'influence mutuelle et de recouvrement.

Du point de vue des méthodes employées, l'usage des enquêtes quantitatives est au cœur d'intenses controverses tant politiques que scientifiques. La vivacité des débats tient d'abord au fait que l'objectivation statistique est un des plus puissants dispositifs, tant théoriques que techniques, de codification du monde social et par, ce biais, d'éventuelle construction identitaire. Elle ne se contente pas d'enregistrer, de mesurer des identifications préexistantes ; elle participe à leur production et à leur légitimation. Non seulement, en amont, elle consacre le plus souvent le succès de mobilisations et de négociations catégorielles mais elle contribue, en aval, à justifier des actions publiques ; autrement dit, à créer des catégories et des cibles d'action publique, que celles-ci soient d'ailleurs des victimes ou des bénéficiaires, et à façonner, par ce biais, des vecteurs d'identification. La constitution historique de systèmes nationaux de codification socioprofessionnelle, très variable selon les pays européens, et les intenses discussions que suscitent aujourd'hui les projets d'harmonisation européenne témoignent des enjeux que révèle la constitution d'une grille commune de lecture et de mesure du monde social¹⁶. Le débat que soulève, en France, l'introduction de questions permettant d'appréhender l'auto-identification ethnique dans l'objectif affiché de saisir et de lutter contre les phénomènes de discrimination en fournit une autre illustration. Importants leviers de l'objectivation statistique, les enquêtes quantitatives, surtout si elles sont d'origine publique, doivent donc d'abord être conçues comme des éléments permettant d'étudier les processus de codification identitaire. Toutefois, elles fournissent également des éléments sur les identifications ressenties ou revendiquées, autrement dit sur les appartenances subjectives. Elles tentent, en effet, de mesurer des appartenances déclarées, des auto-positionnements ou des auto-identifications à l'aide de questions telles que :

16. Sur ces questions d'harmonisation des statistiques socioprofessionnelles à l'échelle européenne, voir le dossier qui leur a été consacré dans : *Sociétés contemporaines* 45-46, 2002.

- « Avez-vous le sentiment d'appartenir à une classe sociale ? »
- « Indépendamment du fait que vous êtes pratiquant ou non, diriez-vous que vous êtes quelqu'un de religieux, quelqu'un de non religieux, un athée convaincu ? »
- « Vous sentez-vous proche d'un parti politique ? »
- « Diriez-vous que votre père, votre mère, vous-même sont ou étaient plutôt de gauche, plutôt de droite, ni de gauche, ni de droite ? » etc.

Par l'élaboration d'indicateurs d'identifications subjectives, ces enquêtes cherchent, en effet, à saisir également la manière dont les enquêtés se définissent ou se considèrent, en termes socioprofessionnel, religieux, ethnique, politique, etc. Par exemple, à côté de la classe sociale objective, des questions sur la classe sociale subjective sont régulièrement posées dans les enquêtes de sociologie politique (Michelat 1975 ; Chiche, Mayer 2002). Dans le cas des ouvriers, la classe sociale objective est généralement mesurée en prenant en compte le nombre d'attributs ouvriers calculés selon le fait que l'individu, ses parents, son conjoint sont ouvriers. La classe sociale subjective est classiquement mesurée par une double question portant d'abord sur le sentiment général d'appartenance à une classe (« Avez-vous le sentiment d'appartenir à une classe sociale ? »), suivie d'une autre question, cette fois ouverte, pour préciser laquelle. Complétant ce type de mesure, d'autres indicateurs de l'auto-identification sociale des individus ont été progressivement introduits dans les enquêtes de sociologie politique. Par exemple, en demandant aux enquêtés de prendre position sur un escalier symbolisant la société, on postule une vision hiérarchique de l'organisation sociale, avec des positions hautes et basses. En revanche, en leur demandant de se situer sur un schéma constitué de cercles concentriques, on présuppose une distinction entre le dedans et le dehors et, dès lors, on raisonne en terme d'intégration ou d'exclusion (Roy, Bernard-Steindecker 1997). L'histoire des indicateurs d'identification subjective en dit donc également long sur l'évolution des grilles de lecture du monde social.

Dans le cas français, on constate depuis quelques années, une volonté des grands organismes de statistique publique

(INSEE, INED) de se doter de moyens d'analyser la multiplicité des phénomènes identitaires. Une enquête sur « la construction des identités », intitulée également enquête « Histoires de vie », a ainsi été réalisée au printemps 2003 (*Économie et statistique*) dans l'objectif d'aborder une pluralité de dimensions relevant à la fois des trajectoires personnelles (situation professionnelle, histoire familiale, parcours géographique etc.) et des assignations subies (un certain nombre de questions portent sur la manière dont la personne pense que les autres la considèrent et sur les situations où elle a l'impression « d'être traitée différemment »). Dans ce prolongement, une enquête élaborée par l'INED et l'INSEE (« Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France ») a provoqué une vive polémique¹⁷ dans la mesure où elle cherche à appréhender les différents niveaux d'identification — en fonction de l'origine familiale, de la couleur de peau, de la nationalité et d'autres éléments qui composent l'identité d'une personne (son sexe, sa profession, son niveau d'éducation, ses opinions religieuses...) — en accordant une attention particulière aux effets d'étiquetage et aux conséquences que génère l'attribution par autrui d'un certain nombre de traits.

Quels que soient l'intérêt et l'importance de ces études quantitatives, il n'en demeure pas moins vrai que seule une démarche initialement qualitative peut faciliter la saisie des faits identitaires dans leur plus grande complexité, tout en invitant à employer diverses méthodes et à les combiner. Pour capter l'ensemble de ces phénomènes, leurs entrelacements, les allers et retours entre l'intimité personnelle et le social qui s'y font en permanence, des enquêtes quantitatives de grande envergure seraient, au départ, inopérantes. La démarche qualitative se déploie à l'échelle des organisations qui co-produisent des identifications tout comme à celle des individus qui se les approprient, les rejettent ou bricolent avec. Elle cumule principalement des travaux sur archives et sur sources écrites ou orales, des enquêtes ethnographiques (Beaud 1996) et la réalisation d'entretiens individuels ou collectifs. Lorsqu'il s'agit d'étudier

17. Une pétition lancée par SOS-racisme dénonce, à propos de cette enquête scientifique, les dangers des « statistiques ethniques ».

les catégories, leur construction, leurs applications et leurs conséquences, un travail sur les textes (anciens et présents) est indispensable, qui peut être complété, le cas échéant, par l'observation des pratiques induites par la catégorisation. Pour analyser la manière dont les membres d'un groupe se conçoivent pour eux-mêmes et se présentent face aux autres, et aussi la manière dont ils envisagent les autres pour eux-mêmes et évoquent les autres face à d'autres, travail sur des textes (journalistiques, littéraires, de chansons, entre autres) et observation (réunions, manifestations) sont également fertiles, travail auquel peut s'ajouter l'analyse, en particulier socio-sémiologique, des productions culturelles non verbales (musique, danse, arts plastiques, cinéma, fêtes et carnivals, goûts et pratiques de la vie quotidienne¹⁸). Une approche en termes de narrativité étendue doit permettre d'éviter les excès, de dureté ou de mollesse, de certains constructivismes et d'aborder les mutations les plus récentes. Elle demande qu'on s'efforce de démêler, dans les récits identitaires, les expressions élaborées pour soi de celles qui sont conçues pour les autres, aussi bien en ce qui concerne les représentations de soi que les représentations des autres, et que ces expressions soient situées sur l'arrière-plan des rapports sociaux au sein desquels elles interviennent. Elle invite à chercher dans ces récits des témoignages d'intériorisation, d'appropriation et de remaniement des normes et catégories, des indices d'identification et des expressions de sentiments d'appartenance. Grâce à la diversité des récits recueillis, elle facilite la reconstitution des réseaux de communication, des connections sociales au sein desquelles s'édifient les consciences identitaires et où elles s'expriment.

Reste qu'au bout de la chaîne, ce sont des individus qui s'identifient ou non et, le plus souvent d'ailleurs, bricolent avec

18. L'étude sur l'ethnicité dans Cluj offre une illustration riche des vertus heuristiques de la « méthode oblique » qui consiste à ne pas interpréter la société étudiée à travers une grille de lecture « ethnique » prédéterminée mais à laisser « advenir » l'ethnicité – non pas « substance » mais « prisme interprétatif de l'ordre social » – afin de pouvoir saisir « ses lieux, ses modes de fonctionnement et sa saillance [...] dans la vie quotidienne » (Brubaker, Feischmidt, Fox, Grancea 2006 : 168).

des éléments frustes et hétéroclites. Le passage par le singulier, voire par l'individuel, est, à un moment ou un autre, indispensable à l'analyse des phénomènes identitaires. Si l'on s'intéresse, en effet, à la mutation des identifications collectives, voire à la montée de « l'individuation », on est amené à étudier les processus de socialisation politique, autrement dit les interactions entre l'individuel et le collectif, le psychique et le social. « En se situant à l'échelle de l'individu, défini à la suite de Maurice Halbwachs comme le lieu de rencontre de forces sociales éventuellement contradictoires, on s'autorise à saisir ces subtiles tensions, ces infimes déplacements et retournements qui, accumulés et répétés, donnent consistance à des changements plus globaux » (Haegel, Lavabre à paraître). Du point de vue de la méthode, l'analyse des processus identitaires implique une réflexivité, autrement dit, le plus souvent, une forme de verbalisation qui prend pour support la relation d'entretien. L'usage de l'entretien est, en effet, lié « de façon déterminante au processus d'individualisation » et au désir partagé de « donner sens », de « rendre raison » et donc de construire de la cohérence (Bourdieu 1986). Il apparaît donc logique que ce type d'entretien donne à voir (ou produise) « de l'identité », autrement dit « une image de soi pour soi et pour autrui » (Pollak, Heinich 1986 : 3) ou, dit encore autrement, « une verbalisation de soi » (Lahire 2002 : 394) construite autour d'un principe d'organisation d'un rapport au monde. Ceci dit, différentes méthodes d'enquête par entretien peuvent sans doute être ici mobilisées. Si l'on cherche en priorité à dégager les catégorisations d'un groupe social quel qu'il soit, l'entretien collectif s'avère particulièrement utile dans la mesure où il permet de recueillir les significations et représentations partagées (Duchesne, Haegel 2005). Ce type d'entretien est supposé être tout spécialement adapté à l'analyse des groupes minoritaires ou marginaux qui, dans un entretien individuel, sont plus rétifs à parler d'eux. Reste que l'entretien collectif fournit un matériau moins riche si l'on tente de cerner les ambivalences, les tensions, les écarts qui s'expriment à l'échelle individuelle.

Les entretiens individuels privilégiant un rapport d'empathie et s'interdisant d'introduire (à l'exception des quelques relances prévues) des éléments étrangers au discours de l'enquêté

permettent de restituer la complexité des processus identitaires. Là aussi, différentes formes sont envisageables. Si l'on s'intéresse à la manière dont l'individu se représente son parcours (Dubar, Demazière 1997), le matériau biographique que fournissent les récits de vie est indispensable. Si l'on ne privilégie pas l'accès à l'identité par la dimension biographique mais que l'on tente de restituer les visions du monde, les entretiens peuvent porter, selon différents dispositifs, sur la place que l'individu occupe dans la société (entretien de type non directif). Dans une traque aux expressions identitaires, compte tenu de leurs ambiguïtés, de leurs contradictions et des autocensures dont elles peuvent faire l'objet, la non-directivité sera, toujours dans un premier temps, préférable (Michelat 1975 ; Blanchet, Gotman 2001 ; Donegani, Duchesne, Haegel 2002). Le matériau projectif (Lavabre 2002), qu'il s'agisse, par exemple, de jeux de cartes pour s'identifier ou se situer par rapport à d'autres, de photos ou même de musique, voire de documents filmés, constitue le plus souvent un bon instrument pour déclencher une phase d'exploration. D'autres formules sont envisageables. Par exemple, Bernard Lahire et son équipe ont mis en place dans *Portraits sociologiques* un dispositif méthodologique complexe et original pour saisir « la variation intra-individuelle des comportements, attitudes et goûts, etc. selon les contextes sociaux » (Lahire 2002 : 17). Ce dispositif consiste à interroger la même personne à propos de ses pratiques, de ses manières de faire et de voir dans tout un ensemble de domaines d'activité très variés. Successivement, chaque personne a été interviewée sur sa vie familiale, ses études, son travail, ses réseaux de sociabilité, ses loisirs et ses pratiques culturelles, son rapport au corps. Au terme de l'ouvrage, il considère avoir fourni les preuves d'une forte fragmentation des sphères sociales dans lesquelles se déploie l'acteur social et il invite à lutter contre la tendance de toute interprétation scientifique à générer de la cohérence et des principes globaux d'organisation à l'échelle individuelle.

Cette brève exploration théorique et méthodologique effectuée, qui fournit le cadre dans lequel nous avons conçu nos réflexions, nous allons maintenant revenir sur les aspects qui nous semblent essentiels si l'on veut parvenir à saisir la portée, les significations des phénomènes identitaires en politique et à comprendre pourquoi et comment ils peuvent advenir. Notre parcours sera divisé en quatre étapes : l'analyse des assignations identitaires et de leurs contestations ; l'analyse des cadres sociaux de la production identitaire ; l'analyse de l'« invention » des identités et des entreprises qui les mettent sur le marché politique ; l'analyse des usages économiques et politiques des identités ; et, pour finir, nous tâcherons de saisir quelle place peuvent encore occuper des mouvements ayant une dimension identitaire dans une période marquée par la « crise des identités ».

Les identités imposées et contestées

Toute construction identitaire suppose des identifications. Mais ce mot englobe deux grands ensembles de significations que les formes du verbe identifier permettent de mieux saisir : *s'identifier à* et *être identifié par*. Leur réunion en *identification* est significative des rapports qui existent, dans les processus de formation des identités, entre ces deux orientations : du sujet, individuel ou collectif, vers d'autres et des autres vers un sujet. Les effets combinés de ces orientations concourent en effet à former les représentations de Soi et des Autres, ainsi que les manifestations qui les expriment ; ces effets combinés produisent des classifications endogènes et exogènes, dans lesquelles ou par rapport auxquelles les individus et les groupes se situent, volontairement ou parce qu'un positionnement leur est imposé. Pourtant aussi entrelacées soient-elles, ces deux orientations doivent être distinguées, au moins en un moment de l'analyse, afin d'en mettre en évidence les mécanismes spécifiques et leurs conséquences. C'est pourquoi nous commencerons par envisager les *identifications par* : les assignations et les prescriptions.

Identification, assignation

Selon le dictionnaire¹⁹, assigner, c'est affecter quelque chose à quelqu'un ou à un usage particulier ; déterminer, fixer et délimiter ; convoquer. Dans tous les cas, il s'agit d'un acte résultant d'une décision prise par une autorité (constituée en droit ou non) et visant des personnes que cette autorité considère être sous sa tutelle. En ce qui concerne les phénomènes identitaires, l'autorité assigne des individus ou des groupes d'individus à des catégories, plus ou moins étanches et stables selon les cas, qui déterminent les droits dont ils peuvent jouir et ceux dont ils sont privés, comme les obligations auxquelles ils sont soumis ; à ces catégories sont généralement associés des représentations et stéréotypes qui influent sur les conduites aussi bien des personnes extérieures à la catégorie que de celles qui y sont incluses. La catégorisation crée des classes, des ensembles, qui sont nommés et dont les membres doivent le plus souvent porter des signes permettant de les repérer et de vérifier leur classement, de l'étoile jaune à la carte d'identité en passant par toutes sortes de documents ; elle consiste donc en une opération de différenciation, de taxinomie et de nomination qui repose sur l'identification dans le sens où l'autorité doit décider dans quel ensemble classer les individus, spécifier les critères en vertu desquels sera faite l'identification et décider des noms attribués aux catégories ainsi formées (Noiriel 1997 : 31). Les signes utilisés pour catégoriser les individus sont infinis : tout peut être institué socialement et/ou juridiquement en indice extérieur de rattachement à une catégorie : de l'apparence physique aux pratiques culturelles (y compris religieuses) en passant par les langues et les langages du corps. L'arbitraire apparaît donc au cœur de la classification, et souvent de l'invention des noms attribués ; il confère aux agents classificateurs une certaine marge d'appréciation qui a opéré dans la détermination de l'appartenance à la catégorie « blancs » ou « *coloureds* » en Afrique du Sud, mais se constate encore dans l'attribution des bénéfices d'une politique sociale en France.

19. En l'occurrence, le *Petit Robert* 1970.

Identification, catégorisation et nomination sont clairement des actes de pouvoir, accomplis en fonction de l'état des rapports de force politiques (Noiriel 2006) en vue de la consolidation ou de la transformation de ces rapports de force ; ce sont des procédés de gouvernement qui mettent en jeu des techniques particulières ne cessant d'évoluer par intégration régulière de nouvelles découvertes scientifiques (Kaluszynski 2001 et dans ce volume). La carte d'identité, même si elle n'est pas encore universelle²⁰, est un des moyens les plus classiques de l'identification et les mentions qu'elle porte indiquent quelles sont les catégorisations jugées nécessaires par un pouvoir d'État. Parce qu'elle classe, distingue et exclut, la carte d'identité est une technique de domination conçue notamment pour faciliter la surveillance des personnes, et en particulier de celles dont la mobilité est perçue comme a-normale et menaçante. Pourtant, elle intègre aussi : elle signifie une ou des appartenances communes et les droits qui y sont afférents (Crettiez, Piazza dir. 2006).

L'identification, la catégorisation et la nomination, opérations de différenciation et de classement effectuées en fonction de rapports de force, aboutissent à une hiérarchisation des catégories. Dans des cas extrêmes, la distinction repose sur un préjugé de pureté (il fournit la base du système des castes hindoues mais imprégnait aussi les classifications raciales en Afrique du Sud). Le plus souvent, elle détermine les droits auxquels certains ont accès et dont d'autres sont privés. Citoyens et étrangers partout, membres des *millet* dans l'empire Ottoman, sujets coloniaux²¹, individus racialisés aux États-Unis pendant longtemps et en Afrique du Sud jusqu'en 1990, ne sont pas placés sur le même plan ; les uns sont considérés comme citoyens de plein exercice, d'autres comme des ressortissants ayant des droits limités, certains enfin n'ont aucun droit. Même lorsque la classification n'est pas juridiquement enregistrée

20. Aux États-Unis, où elle n'est pas obligatoire, ce n'est pas un document national qui définit l'identité mais, selon David A. Hollinger : « un nom, un visage, une carte Visa et une adresse électronique » (Hollinger 2004 : 27).

21. Le cas de l'Algérie en fournit un exemple particulièrement riche, voir : Henry 1994.

mais est seulement socialement élaborée, elle est presque toujours accompagnée d'évaluation et peut aboutir à la stigmatisation de certaines catégories. Etudiant les conséquences de l'ethnisation de l'école française constatée en de multiples endroits, Françoise Lorcerie considère que la catégorisation sociale entraîne toujours des discriminations et qu'elle stigmatise ceux qui, victimes de stéréotypes négatifs, sont classés en bas de la hiérarchie (Lorcerie 2003). Elle est d'autant plus pesante qu'elle possède un pouvoir performatif. Classement et nomination se traduisent par des obligations de vie sociale ; ils définissent des lieux d'habitation, des types d'enseignement, des usages linguistiques, des règles matrimoniales, des modalités de rapport à ceux qui sont placés dans d'autres catégories ; ils encadrent donc la vie sociale et les normes imposées. Classement et nomination sont fréquemment intériorisés, au moins en partie, et peuvent éveiller la conscience d'intérêts communs, nourrir des efforts de solidarité pour, en fin de compte, engendrer des sentiments d'appartenance capables en certaines circonstances de transformer la catégorie en groupe, passage qui n'est jamais univoque et a fréquemment conduit à la formulation de revendications destinées à améliorer le sort de ceux qui formaient ce groupe-catégorie, voire à la contestation radicale du système de classification. Les États-Unis et l'Afrique du Sud en donnent des exemples, que l'on retrouverait également dans toutes les sociétés colonisées.

Catégoriser n'est donc nullement un acte neutre²². C'est une pratique dont les effets se font sentir non seulement sur les catégorisés mais aussi sur les catégorisateurs car, si catégoriser consiste à identifier et classer l'Autre, la catégorisation est pour le catégorisateur un moyen de se définir : parler de l'Autre c'est toujours parler de soi (Ritaine dir. 2005 et dans ce volume). C'est en ce sens que les politiques de l'immigration sont révélatrices de la conception que les gouvernants ont de la société par eux dirigée : leur mise en œuvre aboutit à « dévoiler » l'État, à

22. Ce que confirme, dans ce volume, Olivier Ihl à propos de l'exemple apparemment bénin des concours destinés à pourvoir aux emplois dans les fonctions publiques françaises et étatsuniennes. Sur la complexité des mécanismes de catégorisation et de leurs effets, voir : Alvarez-Pereyre à paraître.

révéler l'idée que ses dirigeants se font de sa nature et de son rôle. Abdelmalek Sayad l'affirme sans ambages : « Réfléchir sur l'immigration revient au fond à interroger l'État, à interroger ses fondements, à interroger ses mécanismes internes de structuration et de fonctionnement ; et interroger l'État de cette manière, par le biais de l'immigration, cela revient, en dernière analyse, à "dénaturaliser" pour ainsi dire ce que l'on tient pour "naturel", à "re-historiciser" l'État ou ce qui dans l'État semble avoir été frappé d'amnésie historique, c'est-à-dire à rappeler les conditions sociales et historiques de sa genèse [...] L'immigration — et c'est sans doute en cela qu'elle dérange — contraint au dévoilement de l'État, au dévoilement de la manière dont on pense l'État et dont il se pense lui-même, ce que trahit chez lui sa manière propre de penser l'immigration » (cité dans Ritaine 2005a : 2-3). En conséquence, les débats que provoquent ces politiques fondées sur la définition de l'Autre étranger — sa classification en différentes catégories, officielles ou non, selon son degré de « dangerosité » supposé ; son identification à l'aide de techniques particulières qui combinent vérification des papiers et « profilage » ou, dit autrement, chasse au faciès ; son traitement, là aussi différencié selon la catégorie où il est placé —, ces débats mettent en jeu les catégories fondatrices de l'État et de la nation, comme celles qui permettent aux citoyens de se penser en tant que collectivité possédant des intérêts et des projets communs : « Tout débat politique sur l'immigration soulève, *in fine*, le débat sur l'intégration nationale et sur le consensus autour des règles publiques, lui-même lié à la légitimité de l'État » (*ibid.* :17).

Recensements, classifications

Même si on peut en faire remonter la pratique à la Mésopotamie, à l'Égypte et à la Chine antiques, c'est dans les États modernes que le recensement est devenu l'un des moyens privilégiés de l'identification et de la classification des êtres humains. Destiné d'abord à mesurer la présence d'éléments dangereux sur le plan sanitaire et à améliorer la collecte des impôts, il devient dans l'Europe du XVI^e siècle un instrument de

statistique descriptive qui doit permettre de mieux connaître la population d'un État : sa répartition sur le territoire et par générations, sa structure socio-professionnelle, et finalement tout ce que les gouvernants considèrent comme éléments nécessaires à la définition des politiques qu'ils entendent mettre en œuvre : religion, état matrimonial, niveau d'instruction, taux de nuptialité, dimension des familles, natalité, mortalité... La richesse des informations désormais collectées par les recensements les a transformés en enjeux politiques dans bien des pays. Données linguistiques, classifications phénotypiques ou raciales, affiliations religieuses servent en effet à répartir ou à refuser les bénéfices des politiques gouvernementales ; elles aboutissent parfois à structurer le champ de la compétition politique, voire à disputer des principes fondamentaux sur lesquels l'État a été érigé. Les polémiques concernant la légitimité du recueil de statistiques par origine en France²³ reposent la question du primat du citoyen individu dans la République. Plus concrètement, dans des pays comme le Liban ou le Nigeria, c'est l'équilibre des forces politiques et les arrangements institutionnels les maintenant que les résultats d'un recensement portant sur les appartenances religieuses, dans un cas, sur la répartition régionale de la population, dans l'autre, peuvent ébranler ; d'où, dans certaines conjonctures historiques, la réticence à organiser un recensement ou le report sous divers prétextes de la publication de ses résultats. À Trinidad et Tobago, en Guyana, au Surinam, les partis politiques reposant en partie sur des groupes définis par leur origine (africaine ou indienne, que recoupe souvent une position de classe sociale ou une spécialisation professionnelle), les résultats de recensements dans lesquels ces groupes deviennent des catégories statistiques nourrissent des débats sur la légitimité de la détention du pouvoir par des représentants d'un groupe ou d'un autre, bien qu'à la différence du Liban, la loi ne prévoit entre eux aucune répartition des pouvoirs. En Belgique, et à Bruxelles en particulier, la présence ou non de questions portant sur la pratique linguistique a provoqué d'âpres discussions.

23. « Engagement républicain contre les discriminations », *Libération*, 23 février 2007 : 4 ; « Statistiques contre discriminations », *Le Monde*, 13 mars 2007 : 22.

Puisque les résultats des recensements peuvent avoir d'importantes conséquences politiques, la méthode selon laquelle sont collectées les données et la définition même de ces données constituent aussi des enjeux politiques. Une différence capitale entre différents types de recensement oppose ceux dans lesquels les classifications définies par l'autorité sont intangibles et ceux qui donnent à l'enquêté une liberté de choix. En Afrique du Sud, pendant l'apartheid, les catégories étaient définies par le pouvoir politique ; les habitants étaient affectés à une catégorie par des fonctionnaires spécialisés et ne pouvaient obtenir d'en changer qu'au prix d'une procédure longue et souvent humiliante. Du temps de la Yougoslavie, par contre, les citoyens avaient le choix de se rattacher à un des groupes nationaux composant la fédération ou de se déclarer simplement « yougoslaves ». Aux États-Unis, pendant longtemps, les questionnaires publics, y compris les recensements, et privés proposaient à ceux qui y étaient soumis de cocher cinq cases : « blanc », « asiatique américain », « hispanique », « africain-américain » ou « indien-américain », les noms de ces catégories ayant varié au cours de l'histoire et différant encore parfois selon les circonstances de passation des questionnaires. C'est en 2000 seulement que le recensement fédéral autorisa les citoyens à cocher s'ils le souhaitaient plusieurs cases, mais il en a résulté une atomisation des désignations qui n'a pas ouvert la possibilité de l'affirmation d'identités synthétiques. Le golfeur Tiger Woods, remarque David A. Hollinger, ne peut, lorsqu'interrogé par les agents recenseurs, faire enregistrer la désignation qu'il revendique : *Cablinasian*, soit à la fois *CAucasian*, *BLack*, *INdian*, *ASIAN*... (Hollinger 2004). Au Brésil, quatre catégories étaient proposées aux recensés : *branco* (blanc), *preto* (noir), *pardo* (brun / métis), *amarelo* (jaune / asiatique), jusqu'à ce que soit ajoutée en 1991 *indigeno* (amérindien, auparavant inclus dans *pardo*) ; les citoyens choisissent de se placer dans l'une ou l'autre et l'analyse de l'accroissement ou de la diminution du nombre d'individus se positionnant dans une catégorie est indicative, au-delà des dynamismes démographiques, des changements dans la représentation qu'ils se font de l'appartenance à telle ou telle catégorie : l'augmentation à la fin du XX^e siècle du nombre de *pardos* par rapport à celui des *pretos* signale à la fois

une valorisation du métissage, un refus des stigmates généralement attachés aux noirs et un désir d'ascension sociale dans une grande partie de la population brésilienne ; ce que confirment des enquêtes où une totale liberté d'auto-désignation aboutit à une multiplication des appellations qui témoigne non seulement d'une remarquable inventivité lexicale mais plus encore d'un refus de se laisser enfermer dans des catégories trop rigides (Sansone 2003 : chap. 1). Ces enquêtes sur l'auto-désignation au Brésil montrent que la présentation de soi est hautement contextuelle : elle se traduit en mots qui changent selon les moments de la vie sociale et les interlocuteurs à qui ils sont adressés ; relativité et variabilité de la représentation de soi pour soi et de la présentation de soi pour les autres sous-tendent des stratégies de positionnement social et éventuellement politique.

Auto-classement et exo-classement ne peuvent donc être opposés ni séparés : ils fonctionnent en couple et leurs effets résultent de la dynamique du fonctionnement de ce couple. L'organisation des appartenances de caste et des affiliations religieuses dans l'Inde britannique en fournit un excellent exemple²⁴. Tout commença par l'institution du recensement. Les Britanniques n'ayant jamais été très nombreux en Inde, ils ont eu le souci de connaître de la manière la plus précise possible la population qu'ils avaient à administrer. Ils ont donc, dès 1871, procédé à un recensement systématique dont ils n'ont cessé par la suite de perfectionner l'efficacité lors de campagnes décennales. Ce faisant, ils ont institutionnalisé des catégories qui n'étaient pas également pertinentes pour toute la société indienne. Au plan religieux, par exemple, la notion de « hindous » n'avait rien d'évident ; l'usage de ce terme était moins courant que ceux témoignant de l'affiliation sectaire des disciples de Vishnou, Shiva ou de la Déesse qui tous se sont trouvés amalgamés dans la nouvelle appellation « hindous ». Quant aux castes, les Britanniques s'en sont remis à la classification en *varnas* (« états ») — *brahmanes* (hommes des textes et des rites), *kshatriyas* (hommes de la force et du pouvoir), *vaishyas* (hommes de la production des biens et des échanges),

24. Paragraphe rédigé par Christophe Jaffrelot.

shudras (hommes au service des précédents)²⁵ — colportée par les brahmanes et surtout pertinente dans le Nord de l'Inde. C'est ainsi que les castes dominantes ayant parfois pris le pouvoir à l'époque pré-coloniale, comme les *marathes* dans le Maharashtra, se sont trouvées ravalées au rang de *shudras* alors qu'elles faisaient fonction de *kshatriyas*. Une fois ces catégories consolidées et institutionnalisées par les Britanniques, la société indienne s'en est emparée dans un double mouvement. D'une part, la structuration de l'arène politique autour d'électorats séparés en faveur de certaines communautés religieuses : les musulmans puis les sikhs ont revendiqué et obtenu, à partir de 1909, des électorsats séparés dans le cadre d'une démocratisation progressive à l'échelle des provinces ; du coup les hindous se sont efforcés de former un bloc en faisant passer au second plan leurs divisions internes, surtout dans les régions où ils étaient minoritaires. D'autre part, la discrimination positive qui prend appui sur des considérations de caste : à partir de 1893, les Britanniques réservent certaines écoles aux *backward classes*, notion qui englobe pour commencer des *shudras* et des intouchables qui sont ensuite isolés au sein d'une catégorie à part, les *depressed classes*, rebaptisées plus tard *scheduled classes*. En conséquence, certains leaders de basse caste qui avaient honte de leur statut le revendiquent haut et fort pour avoir accès non seulement à l'école mais aussi à l'administration où des places leur sont réservées. La dynamique de l'organisation de la vie politique sur la base des castes et des affiliations religieuses, les affrontements autour des politiques de discrimination positive ne cesseront jamais et leurs effets se font encore sentir aujourd'hui tant et si bien que caste et allégeance politique tendent maintenant à se rejoindre (Jaffrelot 1998 : chap. 6). Identification et catégorisation des individus, consolidées par la pratique du référendum et officialisées par l'organisation du corps électoral et la définition de politiques publiques dont les bénéfices sont inégalement répartis selon les catégories, ont d'abord été conçues comme des moyens de l'exercice du pouvoir, du contrôle sur les sujets. Leur intériorisation, leur

25. Ces définitions sont reprises de Assayag 2006 : 484.

réappropriation par les colonisés ont façonné et encadré les luttes qu'ils ont menées pour modifier leur position dans la société coloniale, puis ont nourri la revendication d'indépendance. Une fois celle-ci obtenue, identification et catégorisation, même amendées dans le cours des luttes et de la production du droit dans l'État souverain, n'ont pas cessé de structurer à la fois la vie sociale et la compétition politique.

Du corps individuel au corps social

Les analyses de sang, les tests ADN, les contrôles biométriques, le pistage des traces électroniques permettent désormais l'identification des individus à partir d'éléments qui ne sont pas repérables au regard ordinaire (Crettiez, Piazza 2006). Ils viennent s'ajouter à des techniques de reconnaissance corporelle qui ont été utilisées depuis que des êtres humains ont établi entre eux des rapports sociaux. Le corps est une des composantes essentielles de la personne, dit Paul Ricœur : les personnes sont dotées de prédicats psychiques et de prédicats physiques, ces derniers font qu'elles possèdent un corps (Ricœur 1990 : 47). L'identification de la personne s'est donc basée pendant très longtemps sur ce qui la matérialisait, la rendait visible, le corps, et ce corps a été un des domaines d'application (avec le psychique cette fois, indissolublement) du pouvoir sur les personnes.

Pouvoir de vie et de mort, en premier lieu, fondement de tout pouvoir politique légitimé par le sacré²⁶ ; pouvoir d'accorder une sépulture reconnaissable ou de faire disparaître le corps mort²⁷ ; pouvoir de travailler le corps en le marquant, l'amputant, le torturant ; pouvoir d'enfermer le corps pour contrôler et exclure la personne. Les techniques de la domination ont de tout temps été des techniques du corps (Foucault 1993 ; Bayart, Warnier dir. 2004). Pour être « surveillé et puni » le corps devait être trouvé, vérifié, identifié ; la police scientifique a donc inventé des critères et des instruments de mesure qui l'ont rendu

26. Comme le rappelle dans les sociétés monothéistes le mythe d'Abraham.

27. Ce qui renvoie, cette fois, à la confrontation entre Antigone et Créon.

possible : mesures physiques, empreintes digitales, reconnaissance par photographies, techniques biométriques. Le corps et ses identifiants sont devenus un domaine d'investigation scientifique à des fins de contrôle et de répression. La création de catégories consista, entre autres, à généraliser à des ensembles d'individus des traits corporels : l'identification de l'appartenance à un groupe se fit certes sur la base de pratiques constatées (religieuses, vestimentaires, alimentaires, langagières qui, pour la plupart, mettaient de toute manière en jeu des techniques et langages du corps spécifiques²⁸) ; elle s'appuya également sur le repérage de caractères physiques considérés comme « typiques » (couleur de la peau, couleur et texture des cheveux, pilosité, forme du crâne, des yeux et du nez, etc.). Il incombait donc aux agents de l'autorité de déchiffrer les corps, leur habillage et leur décoration, décodage inévitablement arbitraire, comportant une grande part de subjectivité et, dans la pratique, révélateurs des représentations du corps dans un agencement hiérarchique dépendant des pouvoirs sociaux et politiques²⁹.

L'inscription de ces traits physiques sur les documents d'identité devint courante, au moins sous une forme élémentaire qui, en France, fut longtemps : taille, couleur des yeux et des cheveux, « signes particuliers », à quoi s'ajoutait une empreinte digitale ; dans des fichiers d'accès restreint, les descriptions pouvaient être plus détaillées et servir de base à des classifications. Martine Kaluszynski rappelle que le passage du corps individuel au corps collectif catégorisé en termes raciaux a été effectué en France dans le cadre de l'enregistrement des nomades. Préparée par une circulaire de 1907, la loi de 1912

28. En Afrique du Sud, des fonctionnaires sans uniforme traquaient dans la rue les noirs qui auraient réussi à se faire passer pour *coloureds* ; ils leur tendaient des pièges (interpellations verbales, salutations, dons même) destinés à provoquer, sous l'effet de la surprise, le retour de la langue maternelle ou de gestes jugés caractéristiques de l'appartenance à un groupe ou à l'autre.

29. Michel Cahen fournit l'exemple d'un Mozambicain à la peau « claire » qui, à Maputo, est considéré comme blanc, au Portugal, vu comme métis et se trouve, aux Etats-Unis, classé noir ou africain-américain en vertu de la règle de la « goutte de sang » (un noir est celui qui a au moins une goutte de « sang noir » ou dont, plus exactement, le corps fait paraître qu'il pourrait avoir eu des ascendants noirs).